

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION /
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**FINANCIAL STATEMENTS
ÉTATS FINANCIERS**

**DECEMBER 31, 2023
31 DÉCEMBRE 2023**

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION /
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE	
Independent Auditor's Report	1	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of Operations	4	État des résultats
Statement of Changes in Net Assets	5	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Financial Position	6	État de la situation financière
Statement of Cash Flows	7	État des flux de trésorerie
Notes to the Financial Statements	8	Notes complémentaires

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of
Canadian Housing and Renewal Association

Opinion

We have audited the financial statements of Canadian Housing and Renewal Association (the "Association"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2023, the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Association as at December 31, 2023, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended, in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements" section of our report. We are independent of the Association in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit Associations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Association or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Association's financial reporting process.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ci-après l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les Associations sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Association's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Association's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Association to cease to continue as a going concern.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Chartered Professional Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
April 18, 2024

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 18 avril 2024

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2023**

**ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

4

	2023	2022	
REVENUES			PRODUITS
Membership fees	\$ 301,598	\$ 369,588	Cotisations des membres
Sponsor/partnership funding	142,515	10,000	Financement des commanditaires/ partenaires
Programs revenue			Produits de programmes
Registration fees	410,299	160,079	Frais d'inscription
Grants	175,000	130,840	Subventions
Sponsorship/advertising	397,200	293,250	Commandites/publicité
Management services	50,000	50,000	Services de gestion
Investment income	10,602	7,332	Revenus de placements
Miscellaneous revenue	226	8,625	Produits divers
	1,487,440	1,029,714	
EXPENSES			CHARGES
Salaries, benefits and contractuals	749,005	642,411	Salaires, avantages sociaux et contractuels
Programs			Programmes
Events and facilities	273,287	54,291	Événements et installations
Programming	225,111	202,661	Programmation
Travel	36,665	-	Frais de déplacement
Communications and media	36,177	7,574	Communications et médias
Bursaries	9,500	-	Bourses
Administration			Administration
Governance – Board of Directors	73,794	15,123	Gouvernance – Conseil d'administration
Occupancy costs	42,376	37,436	Frais d'occupation
Communication and marketing	20,357	39,756	Communication et marketing
Travel and hospitality	19,988	8,996	Frais de déplacement et d'hospitalité
Telecommunications	14,532	4,771	Télécommunications
Service charges	13,289	7,051	Frais de service
Audit fees	10,500	9,400	Honoraires d'audit
Professional fees and insurance	9,358	4,957	Honoraires professionnels et assurance
IT Services	8,706	6,183	Services informatiques
Conference and membership fees	4,990	3,050	Frais de conférence et d'adhésion
Professional development	4,605	695	Perfectionnement professionnels
Sponsorship and donation	3,000	3,000	Commandites et dons
Office supplies	2,912	2,894	Fournitures de bureau
Equipment rental	2,901	6,327	Location d'équipement
Bad debt	-	928	Mauvaises créances
Amortization of capital assets	2,283	2,188	Amortissement des immobilisations
	1,563,336	1,059,692	
DEFICIENCY OF REVENUES OVER EXPENSES	\$ (75,896)	\$ (29,978)	INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2023**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5

	Unrestricted/ Non affecté	Invested in capital assets/ Investi en immobi- lisations	Internally restricted stabilization Reserve/ Réserve de stabilisation affectée à l'interne (Note 6)	2023 Total	2022 Total	
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	\$ 438,846	\$ 2,283	\$ 150,000	\$ 591,129	\$ 621,107	SOLDE AU DÉBUT
Deficiency of revenues over expenses	(73,613)	(2,283)	-	(75,896)	(29,978)	Insuffisance des produits par rapport aux charges
BALANCE, END OF YEAR	\$ 365,233	\$ -	\$ 150,000	\$ 515,233	\$ 591,129	SOLDE À LA FIN

CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
DECEMBER 31, 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 DÉCEMBRE 2023

6

	2023	2022	
ASSETS			ACTIF
Cash	\$ 269,835	\$ 152,133	Encaisse
Accounts receivable	101,386	51,710	Débiteurs
Contribution receivable	49,417	71,760	Contribution à recevoir
Term deposits, 3.40% to 4.00%, maturing between May and November 2024	219,322	56,848	Dépôts à terme, 3,40 % à 4,00 %, échéant entre mai et novembre 2024
Prepaid expenses	155,440	172,918	Frais payés d'avance
	795,400	505,369	
TERM DEPOSITS	-	155,711	DÉPÔTS À TERME
CAPITAL ASSETS (Note 3)	-	2,283	IMMOBILISATIONS (note 3)
	-	157,994	
	\$ 795,400	\$ 663,363	
LIABILITIES			PASSIF
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 235,022	\$ 68,999	Créditeurs et frais courus
Deferred revenues (Note 5)	45,145	3,235	Produits reportés (note 5)
	280,167	72,234	
NET ASSETS			ACTIF NET
Unrestricted	365,233	438,846	Non affecté
Invested in capital assets	-	2,283	Investi en immobilisations
Stabilization Reserve	150,000	150,000	Réserve de stabilisation
	515,233	591,129	
	\$ 795,400	\$ 663,363	

ON BEHALF OF THE BOARD

Original signed by:

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Original signé par :

Director, Margaret Pfoh , administrateur

Director, George Cormier , administratrice

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2023**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

7

	2023	2022	
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Deficiency of revenues over expenses	\$ (75,896)	\$ (29,978)	Insuffisance des produits par rapport aux charges
Adjustments for:			Ajustements pour :
Amortization of capital assets	2,283	2,188	Amortissement des immobilisations
	(73,613)	(27,790)	
Net change in non-cash items related to operating activities:			Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :
Accounts receivable	(49,676)	(14,157)	Débiteurs
Contribution receivable	22,343	(56,760)	Contribution à recevoir
Prepaid expenses	17,478	(52,594)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	166,023	566	Créditeurs et frais courus
Deferred revenues	41,910	(274,539)	Produits reportés
	124,465	(425,274)	
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
Acquisition of capital assets	-	(1,525)	Acquisition d'immobilisations
Net change in term deposits	(6,763)	(3,413)	Variation nette des dépôts à terme
	(6,763)	(4,938)	
FINANCING ACTIVITY			ACTIVITÉ DE FINANCEMENT
Repayment of long-term debt	-	(40,000)	Remboursement de la dette à long terme
	-	(40,000)	
INCREASE (DECREASE) IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	117,702	(470,212)	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	152,133	622,345	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	\$ 269,835	\$ 152,133	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN

Cash and cash equivalents consist of cash.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

8

1. STATUTE AND NATURE OF OPERATIONS

The Canadian Housing and Renewal Association (CHRA) heightens public awareness of housing issues and inequalities through advocacy, research and communications and promotes excellence in the management of social housing through education and training. The Association is constituted under the Canada Not-for-profit Corporations Act. The Association operates on a non-for-profit basis and, as such, is not subject to income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The Association applies Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Use of estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and the reported amounts of revenues and expenses for the periods covered.

Contributions receivable

A contribution receivable is recognized as an asset when the amount to be received can be reasonably estimated and the ultimate collection is reasonably assured.

Revenue recognition

The Association follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenditures are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) sensibilise le public aux questions d'égalité en matière de logement, en concentrant ses efforts sur la promotion, la recherche et les communications, et elle invite à l'excellence dans la gestion du logement social en insistant sur l'éducation et la formation. L'Association est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'Association est un organisme sans but lucratif et, à ce titre, est exempte d'impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

9

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

Revenue recognition (continued)

Membership fees, which are set annually by the Board of Directors, are recognized as revenue proportionately over the fiscal year to which they relate. Membership fees received in advance for the following fiscal year are recorded as deferred revenue.

Program revenue, such as registration fees for the annual congress and other events are recognized in the year the event occurs. Congress and other event revenues received in advance for the following fiscal year are recorded as deferred revenue.

Revenues from sponsor/partnership funding, management services, investment income and other sources are recognized when earned and/or when services have been rendered.

All revenues are recognized when received or receivable, provided that the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Cash and cash equivalents

The Association's policy is to disclose bank balances under cash and cash equivalents, including bank overdrafts with balances that fluctuate frequently from being positive to overdrawn.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)**

Constatation des produits (suite)

Les cotisations des membres, qui sont fixées annuellement par le conseil d'administration, sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres reçues d'avance pour l'exercice suivant sont comptabilisées à titre de produits reportés.

Les produits de programmes, tel que les frais d'inscription pour le congrès annuel ou autres événements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu. Les produits tirés d'un événement ou du congrès annuel reçus d'avance pour l'exercice suivant sont comptabilisés comme produit reporté.

Les produits de financement des commanditaires/partenaires, services de gestion, revenus de placements et les produits divers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et/ou lorsque les services sont rendus.

Tous les produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

10

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the straight-line method, over the period indicated below with one-half of the annual rate used in the year of acquisition:

	Period/Période	
Furniture and equipment	5 years/5 ans	Mobilier et équipement
Computer equipment	3 years/3 ans	Équipement informatique

Write-down of capital assets

When a capital asset no longer contributes to the Association's ability to provide services, its carrying amount is written down to residual value, if any. The excess of its net carrying amount over its fair value is recognized as an expense in the statement of operations.

Financial instruments

Initial measurement

The Association initially measures its financial assets and liabilities originated or exchanged in arm's length transactions at fair value. Financial assets and liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Association is in the capacity of management, are initially measured at cost.

Subsequent measurement

The Association subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at cost or amortized cost.

Financial assets measured at amortized cost include cash, accounts receivable, contribution receivable and term deposits.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)**

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période indiquée ci-dessous à la moitié du taux annuel utilisé lors de l'année d'acquisition :

Réduction de valeur des immobilisations

L'Association comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, de la contribution à recevoir et des dépôts à terme.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

11

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

Financial instruments (continued)

Impairment

For financial assets measured at cost or amortized cost, the Association determines whether there are indications of possible impairment. When there are, and the Association determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows, a write-down is recognized in operations. If the indicators of impairment have decreased or no longer exist, the previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement. The carrying amount of the financial asset may not be greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in operations.

Transaction costs

Transaction costs attributable to financial instruments subsequently measured at fair value and to those originated or exchanged in a related party transaction are recognized in operations in the period incurred. Transaction costs related to financial instruments originated or exchanged in an arm's length transaction that are subsequently measured at cost or amortized cost are recognized in the original cost of the instrument. When the instrument is measured at amortized cost, transaction costs are recognized in operations over the life of the instrument using the straight-line method.

Contributed material and services

From time to time, the Association receives contributions of materials or services for no consideration. The value of such contributions has not been recognized in these financial statements because of the difficulty in determining their fair value.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)**

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports gratuits en matériaux et services

De temps à autre, l'Association reçoit des apports gratuits en matériaux et en services. Puisqu'il est difficile de calculer la valeur de ces services et matériaux offerts à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

12

3. CAPITAL ASSETS

3. IMMOBILISATIONS

	2023					
	Cost/ Coût	Accumulated Amortization/ Amortissement cumulé	Net Book Value/ Valeur nette	2022 Net Book Value/ Valeur nette		
Furniture and equipment	\$ 24,677	\$ 24,677	\$ -	\$ -		Mobilier et équipement
Computer equipment	24,253	24,253	-	2,283		Équipement informatique
	\$ 48,930	\$ 48,930	\$ -	\$ 2,283		

4. BANK LOAN

The Association has an authorized line of credit of \$20,000 at prime lending rate plus 2%. The line of credit is unused at year-end.

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ au taux préférentiel plus 2 %. Cette marge de crédit est inutilisée en date de la fin de l'exercice.

5. DEFERRED REVENUES

5. PRODUITS REPORTÉES

	2023		2022		
Housing Professionals Mentorship Program	\$ -	\$ -	\$ 3,000	\$ -	Programme de mentorat pour les professionnels du logement
Membership fees	38,770	-	235	-	Cotisations des membres
CIH Study Tour	6,375	-	-	-	CIH Study Tour
	\$ 45,145	\$ -	\$ 3,235	\$ -	

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

13

6. INTERNAL RESTRICTION

Internally restricted assets are net assets that have been restricted by the Board of Directors for various specific purposes and are not available for other purposes without approval.

The Stabilization Reserve Fund was established to provide the Association with additional funds if the Association is not able to cover unforeseen financial obligations in a given year; to meet outstanding obligations if the Association ceases its operations; or, to assist the Association for up to a one-year period in the event of distressed economic times.

7. FINANCIAL INSTRUMENTS

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial asset will cause a financial loss for the Association by failing to discharge an obligation. The Association's credit risk is mainly related to its accounts receivable.

There is no existing account receivable that represents a substantial risk for the Association.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in interest rates. The Association is exposed to interest rate risk on its fixed and floating interest rate financial instruments. Fixed interest rate instruments subject the Association to a fair value risk, since fair value fluctuates inversely to changes in market interest rates. Floating interest rate instruments subject the Association to related cash flow risk.

6. AFFECTATION INTERNE

Les actifs nets affectés à l'interne sont des actifs nets restreints par le conseil d'administration pour des fins précises et ne sont pas disponibles pour d'autres usages sans approbation.

Le Fonds de réserve de stabilisation a été créé pour fournir des fonds supplémentaires à l'Association si elle n'est pas en mesure de couvrir des obligations financières imprévues dans une année donnée, pour répondre aux obligations de l'Association si elle cessait ses opérations, ou pour soutenir l'Association pour une période pouvant aller jusqu'à un an en cas de situation économique difficile.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux débiteurs.

L'Association n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un membre en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2023**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2023**

14

8. CONTRACTUAL OBLIGATIONS

The Association rents an office space. The lease on the premises expires on May 31, 2024. The commitments entered into by the Association under this lease agreement for next year total \$15,417.

9. CONTINGENCIES

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Association signs agreements whereby funds are provided for the execution of projects which are subject to restrictions as to the use of the funds. The sponsors of these projects can execute an audit of the financial records of the Association to ensure compliance with the project requirements. In the event that amounts to be reimbursed to the sponsor of a project are identified, the necessary adjustments will be recognized in the year they are identified.

10. COMPARATIVE FIGURES

Certain figures for 2022 have been reclassified to conform to the presentation adopted in 2023.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Association loue un espace de bureau. Le bail de location pour les bureaux se termine le 31 mai 2024. Les engagements pris par l'Association en vertu de ce bail pour l'année suivante totalisent 15 417 \$.

9. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'Association signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'Association pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.